

Loi de finance 2025 pour les entreprises

Introduction

- Présentation des chiffres du budget 2025 et les perspectives économiques de la France et de l'économie mondiale

Les contributions à la charge des entreprises

- Contribution exceptionnelle à la charge des grandes entreprises.
- Contribution exceptionnelle et temporaire sur le résultat d'exploitation des grandes entreprises de transport maritime.
- CVAE report de 3 ans de sa suppression progressive et instauration d'une contribution complémentaire exceptionnelle pour 2025.
- Ajustement progressif du plafonnement de la CET.
- Instauration pour les grandes entreprises d'une taxe sur les réductions de capital consécutives au rachat de leurs propres titres.
- Renforcement du dispositif « anti-arbitrage » de dividende.
- Limitation temporaire du droit au report en avant des déficits 2023, 2024 et 2025 dont le montant est supérieur à 2,5 M€.
- CIR baisse des frais de fonctionnement.
- Prorogation pour 3 ans du CII.
- Prorogation du crédit d'impôt « Nouvelle collection » pour 3 ans.

Les autres contributeurs en chiffres

- La cote part des particuliers, la cote part de l'état, celle des collectivités.

Conclusion

- Un exemple d'intervention de la Troïka (la CE, la BCE, et le FMI).
Nous avons tous un rôle à jouer pour éviter cela pour la France.

VALIDATION DES ACQUIS PAR QUIZ